

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

EUR 61/005/2006 – ÉFAI

Londres, le 4 juillet 2006

Action complémentaire sur l'AU 172/06 (EUR 61/003/2006, 19 juin 2006)

DÉTENTION ARBITRAIRE / CRAINTES DE TORTURE

TURKMÉNISTAN Ogoulsapar Mouradova (f), 58 ans, journaliste
Annakourban Amanklytchev (h), 35 ans
Sapardourdy Khadjiev (h), 47 ans

Personnes libérées :

Sana Mouradova (f)]
Maral Mouradova (f)] les trois enfants d'Ogoulsapar Mouradova (âge dans
Berdy Mouradov (h)] la vingtaine/début trentaine)

Elena Ovezova (f), 41 ans

La militante des droits humains Elena Ovezova, les deux filles d'Ogoulsapar Mouradova, Sana et Maral, et leur frère Berdy ont été libérés le 1^{er} juillet 2006 en fin de journée. Ogoulsapar Mouradova, Annakourban Amanklytchev et Sapardourdy Khadjiev sont toujours détenus et risquent d'être soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International craint par ailleurs qu'ils ne soient jugés dans le cadre d'un procès inéquitable et condamnés à la réclusion à perpétuité.

Les sept personnes nommées ci-dessus sont toutes membres ou apparentées à des membres de la Fondation Helsinki du Turkménistan, une organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains. Elles ont été placées en détention entre le 16 et le 19 juin. Depuis le lancement de cette *Action urgente*, le 19 juin, plusieurs hauts responsables des autorités ont fait des déclarations accusant certains des détenus de « trahison » et de préparer une révolution dans le pays. Au Turkménistan, la trahison est passible de la réclusion à perpétuité. Le 2 juillet, la *Deutsche Welle*, chaîne d'information allemande diffusée dans le monde entier, annonçait que des charges avaient été retenues contre les personnes toujours en détention : elles sont notamment accusées d'« espionnage ». Selon cette source, leur dossier a été transmis au bureau du procureur général pour l'ouverture de poursuites.

Selon la Fondation Helsinki du Turkménistan, des substances psychotropes auraient été administrées à Annakourban Amanklytchev et Ogoulsapar Mouradova afin de les forcer à « avouer » qu'ils menaient des « activités subversives ». Un agent de la force publique aurait indiqué à la Fondation, sous couvert de l'anonymat, qu'Annakourban Amanklytchev et Sapardourdy Khadjiev se trouvaient dans une « situation très éprouvante ». Selon la Fondation, les personnes détenues ont été privées du droit de consulter un avocat. Elles n'auraient qu'un seul repas par jour et leurs proches n'ont pas été autorisés à leur faire passer de l'eau ni de la nourriture.

Les accusations de trahison portées contre les trois détenus émanent du plus haut niveau des autorités et ont été relayées par les médias. Le 19 juin, Gueldimoukhammet Asyrmoukhammedov, le ministre turkmène de la Sécurité nationale, a déclaré lors d'une réunion des organismes chargés de faire appliquer la loi diffusée sur une chaîne de télévision nationale : « [Annakourban Amanklytchev] essayait de rassembler des informations à caractère diffamatoire sur le Turkménistan et de provoquer le mécontentement de la population suivant les ordres de [...] personnes qui trahissent leur patrie et de foyers de déstabilisation basés à l'étranger. » Le ministre a également accusé Annakourban Amanklytchev d'avoir suivi une formation en Ukraine pour « apprendre à recueillir des renseignements et à mener des opérations de sabotage au Turkménistan » et d'avoir été formé aux « méthodes employées lors de la Révolution orange en Ukraine » (Annakourban Amanklytchev a suivi en 2005 des formations sur les droits humains organisées par le groupe de Donetsk de l'organisation de défense des droits humains en Ukraine). Parmi les activités dites

« *subversives* » d'Annakourban Amanklytchev, le ministre a aussi mentionné sa participation aux cours d'été internationaux pour les militants des droits humains organisés par la Fondation Helsinki à Varsovie. Toujours au cours de cette réunion, le président Saparmourad Niyazov a déclaré : « *Je ne m'explique pas que [ces détenus] puissent être impliqués dans de telles activités au Turkménistan, un pays paisible où règne la justice et où personne n'est déconsidéré [...] Laissez le peuple condamner les traîtres. L'ensemble de la population est fier de sa patrie, alors qu'eux essaient de lui nuire. Poursuivez votre lutte contre de tels individus.* »

Le journal *Neutral Turkmenistan*, contrôlé par l'État, a accusé Annakourban Amanklytchev, Ogoulsapar Mouradova et Sapardourdy Khadjiev d'avoir transmis des « *informations à caractère diffamatoire* » sur le Turkménistan à Tadjigoul Begmedova, présidente de la Fondation Helsinki du Turkménistan en exil en Bulgarie, et à son mari, « *afin de provoquer le mécontentement de la population* ». Le ministre de la Sécurité nationale a également indiqué que lorsque les agents des services secrets et la police ont inspecté la voiture d'Annakourban Amanklytchev, ils y ont trouvé des armes et des munitions. Cependant, de nombreux éléments tendent à indiquer que ce sont les autorités qui ont placé ces « *preuves* » là afin de constituer un dossier contre le dissident.

Les autorités ont aussi accusé plusieurs diplomates européens travaillant dans la capitale, Achgabat, ainsi qu'un représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), d'avoir aidé les « *traîtres* ». Un haut responsable de l'ambassade de France a ainsi été accusé d'avoir fourni à Annakourban Amanklytchev un équipement vidéo qu'il aurait, selon les autorités, utilisé à des fins d'espionnage et pour « *véhiculer une mauvaise image* » du pays à l'étranger. Un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a déclaré que le matériel remis n'était « *pas destiné à espionner* » mais « *à filmer et à réaliser des reportages sur le pays* », ce que les autorités turkmènes devraient accueillir favorablement, selon lui (propos recueillis par l'Agence France-Presse). De plus, les autorités ont accusé Annakourban Amanklytchev d'avoir été « *utilisé par des services secrets étrangers et des foyers de subversion* ». À ce propos, on lui reproche d'avoir coopéré avec des journalistes de la société de production audiovisuelle française Galaxie Presse et avec un journaliste de la *British Broadcasting Corporation* (BBC). Ce dernier s'était rendu au Turkménistan cette année afin d'enregistrer une émission sur les droits humains et la santé dans le pays, qui a été diffusée par le *BBC World Service* et *BBC Radio 4*.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en russe, en turkmène ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par le maintien en détention d'Ogoulsapar Mouradova, d'Annakourban Amanklytchev et de Sapardourdy Khadjiev et par le fait que tous trois ont été privés des droits dont tout détenu peut se prévaloir en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) ;
- dites votre inquiétude face aux informations crédibles selon lesquelles ces personnes auraient été arrêtées à titre de sanction pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression ;
- exprimez vos craintes en ce qui concerne les informations selon lesquelles elles auraient été maltraitées pendant leur détention et exhortez les autorités à mener une enquête exhaustive et impartiale et à prendre les mesures appropriées afin qu'aucune des personnes détenues ne soit maltraitée de quelque façon que ce soit ;
- rappelez aux autorités qu'en tant que partie au PIDCP, le Turkménistan est tenu de veiller au respect du droit de toute personne à la liberté d'expression.

APPELS À :

Président :

President Saparmurad Niyazov
Presidential Palace, 744000 Ashgabat, Turkménistan

Fax : +993 12 35 51 12

Formule d'appel : *Dear President Niyazov, / Monsieur le Président,*

Ministre des Affaires étrangères :

Rashit Meredov
Minister of Foreign Affairs
Magtymguly avenue, 83
744000 Ashgabat, Turkménistan

Fax : +993 12 35 42 41

Courriers électroniques : mfatm@online.tm

Formule d'appel : **Dear Minister, / Monsieur le Ministre,**

COPIES aux représentants diplomatiques du Turkménistan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 15 AOÛT 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*